



CERTIFICAT QUALIBAT « RGE »

NUMÉRO

E-E28313

VALABLE JUSQU'AU 28/11/2027

ÉDITÉ LE

16/09/2026

SITUATION ADMINISTRATIVE ET JURIDIQUE

Date de création : 01/01/1968

Forme juridique : SARL

Capital : 7 622

Registre du commerce ou répertoire des métiers :

RC LYON 968500918

Siret : 968 500 918 00030

Code NACE : 4322A

Numéro caisse de congés payés : 8000539

Assurance Responsabilité Travaux :

AXA FRANCE IARD 0000021431155004

Assurance Responsabilité Civile :

AXA FRANCE IARD 0000021431155004

Situation fiscale et sociale : A jour au 31/07/2026

Raison sociale : SOCIETE PROST & FILS

ROUTE DE BRINDAS

PARC D ACTIVITES D ARBORA

69510 SOUCIEU-EN-JARREST

Téléphone : 04 72 31 04 32

Fax : 04 72 31 04 39

Portable : 0614989384

Site Internet :

E-mail : contact@prostetfils.fr

Responsabilité légale :

AMBROISY PROST VERONIQUE CO-GÉRANTE / PROST GREGORY CO-GÉRANT

Effectif moyen : 11

Tranche de classification : EFF2B

QUALIFICATION PROFESSIONNELLE

Code	Qualification(s) en cours de validité	* Date d'attribution
5212	Installation de chauffage avec chaudière gaz/fuel en habitat individuel, collectif et tertiaire inférieur à 1000 m2 Mention RGE	23/06/2026
5231	Installation de pompe à chaleur et groupe froid en habitat individuel, collectif et tertiaire inférieur à 1000 m2 Mention RGE	23/06/2026
5312	Installation de VMC dans tout type de bâtiment supérieur à 1000 m² Mention RGE	23/06/2026

Catégories de travaux RGE couvertes

Catégories	Date d'attribution
o Chaudières à haute performance énergétique ou à micro-cogénération gaz	20/09/2022
o Pompe à chaleur : chauffage	06/04/2021
o Chauffe-Eau Thermodynamique	06/04/2021
o Radiateurs électriques, dont régulation.	20/09/2022
o Ventilation mécanique	20/09/2022

* ou du plus récent renouvellement

LE PRÉSIDENT
DE QUALIBAT

Gérard SÉNIOR

SIGNATURE
DU TITULAIRE



La (ou les) qualification(s) « RGE » atteste(nt) de la conformité aux exigences applicables à la « Reconnaissance Garant de l'Environnement », suivant le « référentiel pour l'attribution et le suivi d'une qualification professionnelle d'entreprise et la délivrance du certificat », ainsi que les éventuelles exigences complémentaires et/ou particulières associées aux qualifications ci-dessus, en vigueur à la date de la demande.